

Les migrations internationales en 2015/2016 : quelles informations utiliser ?

Document disponible en version électronique sur extranet [la-cimade](#) > [Commissions&actions nat](#) > [Solidarités Internationales](#) > [Textes d'analyse et positionnements](#) > [sur les migrations internationales en 2015 2016](#)

Nous sommes toutes et tous très sollicité.e.s sur des questions relatives aux migrations internationales, y compris lors d'interventions sur des thèmes apparemment éloignés. Nous n'avons pas toutes et tous en tête les éléments d'information et divers argumentaires qui existent sur le sujet. C'est pourquoi nous est venue l'idée de recenser, sur un seul document, les premiers éléments d'information et les liens des sites où les trouver. Ce document est évolutif, il a déjà été agrémenté d'articles de presse pertinents, d'outils développés à la communication, aux SI, Europe, mais également en région. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

Pour son utilisation, voilà comment nous l'avons pensé :

- Vous avez 3h pour préparer une intervention ? pour répondre à une interview ? un déjeuner en famille où vous êtes attendu.e sur la question ?...

La première partie de ce document est faite pour vous !

- Vous avez une semaine de vacances et voulez approfondir vos connaissances ?

La deuxième partie vous offrira une multitude d'informations, nous avons précisé en quoi elles nous avaient intéressées....

Bonne lecture et... merci pour vos retours !

Annette et Gipsy, annette.hurax@lacimade.org et gipsy.beley@lacimade.org

Les premiers éléments de compréhension...	2
Etat des lieux : une situation « exceptionnelle »...	2
...A mettre en perspective...	4
Quelles responsabilités de l'UE et de ses voisins dans la situation actuelle et quelles réponses ?	8
Les prises de position de la Cimade	9
Pour aller plus loin :	12
Les ressources Cimade ou externes plus détaillées...	12
Les outils pour animer une intervention, atelier...	13
Les modules de formation	13

Les premiers éléments de compréhension...

Etat des lieux : une situation « exceptionnelle »...

Les trois naufrages meurtriers d'avril 2015 au large des côtes siciliennes qui ont coûté la vie à plus de mille personnes, la mort très médiatisée du petit Aylan et l'augmentation des arrivées d'exilés aux frontières de l'Union européenne ces derniers mois, **ont mis la question de l'accueil des personnes migrantes en Europe sur le devant de la scène politique et médiatique.**

Les morts aux frontières ne sont pas nouvelles, La Cimade le sait bien. Le conflit syrien et le mouvement d'exode qu'il entraîne ne datent pas non plus d'hier. **Ces phénomènes ne sont pas inédits mais ils prennent une ampleur plus importante.**

L'enlèvement et l'intensification du conflit en Syrie ainsi que les conditions de (sur)vie des réfugiés dans les pays voisins poussent davantage d'exilés à rejoindre l'Europe. Environ 4 millions de Syriens ont dû quitter leur pays. Si la majorité des exilés qui arrivent aux frontières de l'Europe actuellement sont Syriens, il y a aussi des personnes originaires d'Irak, d'Afghanistan, de la Corne de l'Afrique (Soudan, Érythrée), du Nigeria, des Balkans, d'Égypte, de la Gambie, etc.

Il y a une diversité des pays d'origine mais aussi des causes de départ, où se mêlent violences des conflits, pauvreté, choix personnels, etc. Le débat actuel ne prend pas en compte cette complexité des phénomènes migratoires. Il se cristallise sur une opposition stérile entre « réfugiés » et « migrants économiques », occultant la responsabilité des pays européens dans les désordres mondiaux actuels qui obligent nombre de personnes à quitter leur pays.

Quelques chiffres pour s'y retrouver :

En 2013, les personnes migrantes représentaient 3,2 % de la population mondiale contre 2,9 % en 1990¹.

60 millions, un niveau record de réfugiés et déplacés dans le monde en 2014 : selon le HCR, le nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde a explosé au XXI^{ème} siècle en raison de la multiplication des conflits et a atteint le niveau record de 60 millions en 2014, contre 37,5 millions il y a dix ans. Les chiffres de l'année 2015 ne sont pas encore disponibles mais le HCR confirme qu'un pic a été atteint rien qu'au regard des chiffres du premier semestre 2015 (au moins 5 millions de personnes supplémentaires ont été comptabilisées)². La Syrie est aujourd'hui le pays du monde qui compte le plus de réfugiés parmi ses nationaux (34 %). Selon le HCR, une personne sur deux ayant traversé la Méditerranée en 2015 est un Syrien fuyant la guerre dans son pays, soit 500.000 personnes. 20% sont des Afghans et 7 % des Irakiens³.

¹ OCDE, Les migrations internationales en chiffres, octobre 2013

² Le Monde, « Selon le HCR, 2015 sera marqué par un nouveau record du nombre de populations déplacées et réfugiées », 18 décembre 2015

³ HCR, [« Plus d'un million de personnes ont rejoint l'Europe par la Mer en 2015 »](#), 30 décembre 2015

Augmentation importante des demandeurs d'asile en Europe :

Depuis plusieurs années, les demandes d'asile augmentent en Europe, notamment en raison du conflit syrien : 332.000 en 2012, 434.000 en 2013, et 625.000 en 2014.

En 2015, selon Eurostat, un nombre record de demandeurs d'asile a été enregistré : plus de 1,2 millions de primo-demandeurs, près du double de l'année précédente. Près d'un demandeur d'asile sur trois en Europe est Syrien (29%), la moitié des demandes sont enregistrées en Allemagne. L'Afghanistan est le deuxième pays de nationalité, suivi de l'Irak⁴.

Augmentation des arrivées par la mer... Depuis 2013, le nombre de personnes migrantes traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe augmente, en raison de la durée des conflits, notamment syrien, et de leur proximité géographique avec l'Europe. Elles se sont faites plus nombreuses en 2014 : 219.000 personnes sont arrivées par bateau en Europe selon le HCR. Elles ont atteint un chiffre record en 2015 puisque d'après l'OIM, 1.011.712 personnes sont arrivées par la mer en 2015, majoritairement sur les côtes grecques (853.650 personnes) et italiennes (153.842 personnes).

... et des morts en mer

Selon l'OIM, il y a eu 3281 personnes mortes en mer en 2014. Puis 3771 en 2015. Une sous-estimation, de l'aveu même de l'OIM. 30.816 personnes au moins sont mortes depuis 2000 (à l'été 2015), selon le projet The Migrants files⁵, un collectif d'investigation. Un phénomène loin d'être nouveau...

En 2016, sur les quatre premiers mois: en dépit de la présence de navires de l'OTAN en Méditerranée orientale, le HCR comptabilise au 2 mai 2016 un nombre croissant de personnes arrivant par la mer : 184.162 depuis janvier⁶. Selon les chiffres, 154.661 migrants sont arrivés sur les côtes grecques par la mer, et 28.598 par l'Italie (**soit trois fois plus que sur les deux premiers mois, conséquence de la signature de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie...**)

1261 personnes sont mortes depuis le début de cette année en tentant de traverser la Méditerranée, si la plupart des décès étaient, jusqu'en mars 2016, enregistrés sur le passage étroit de la Méditerranée orientale séparant la Turquie et la Grèce, **c'est aujourd'hui la voie maritime Libye – Italie qui concentre le plus de décès** (851 selon l'OIM).

Attention aux chiffres sur l'augmentation « sans précédent » de personnes migrantes en situation irrégulière ! Les statistiques de Frontex sont très souvent citées dans les médias et par les hommes politiques, comme le chiffre de 710.000 entrées irrégulières entre janvier et septembre 2015. Or, la méthode de calcul de cette agence est très critiquable. Elle surévalue le nombre de personnes. Tout d'abord elle inclut celles qui peuvent prétendre à une protection internationale et qui n'ont souvent pas d'autre choix que de traverser « illégalement » la frontière pour aller demander l'asile en Europe, en raison du verrouillage de l'accès au territoire européen mis en place par l'UE et ses Etats. D'autre

⁴ Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203842/3-04032016-AP-FR.pdf/>

⁵ The Migrants Files : <http://www.themigrantsfiles.com/> collectif qui travaille sur le coût humain et financier de l'Europe forteresse

⁶ Portail de données du HCR sur la Méditerranée <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>

part, **Frontex comptabilise parfois plusieurs fois les passages de frontière d'une même personne**, confondant ainsi le nombre de passages de frontières avec celui des entrées effectives au sein de l'UE, comme elle le reconnaît à la fin de son communiqué de presse du 22 février 2016⁷.

Quelques outils sur l'état des lieux :

[Un dossier avec des cartes interactives sur le site du Monde.fr](#) sur l'augmentation du nombre de personnes réfugiées et déplacées dans le monde. Vidéos, cartes interactives, infographies... Dont une vidéo assez pédagogique de 3.30 mn : [« Migrants : la crise européenne expliquée en cartes »](#)

Une vidéo de 4mn : [Migrants, mi-hommes](#) : (contexte, faits, chiffres, politiques)

Un dossier de France Culture où l'on trouvera un article de fond, des cartes, des graphiques interactifs, (ne pas hésiter à y promener sa souris !...), des interviews... : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 1/3 : les chiffres et les mots](#)

Sur la distinction « migrants » et « réfugiés économiques », nous avons aimé ces articles :

[-Interview de Karen Akoka](#), maîtresse de conférence à l'université Paris 10- Nanterre et membre du GISTI. Alter Eco Plus, 11/09/2015

[-Interview de la chercheuse Catherine Wihtol de Wenden](#) Directrice de recherches au CNRS, France TV Info, 04/09/2015.

Voir aussi [L'article de Causes communes sur l'appel d'air](#) (octobre 2015, page 9)

Article du média *The conversation* qui déconstruit les chiffres de Frontex sur l'immigration irrégulière dans l'UE , [« Quand l'Europe voit les migrants en double ou en triple »](#), 21 octobre 2015

...A mettre en perspective...

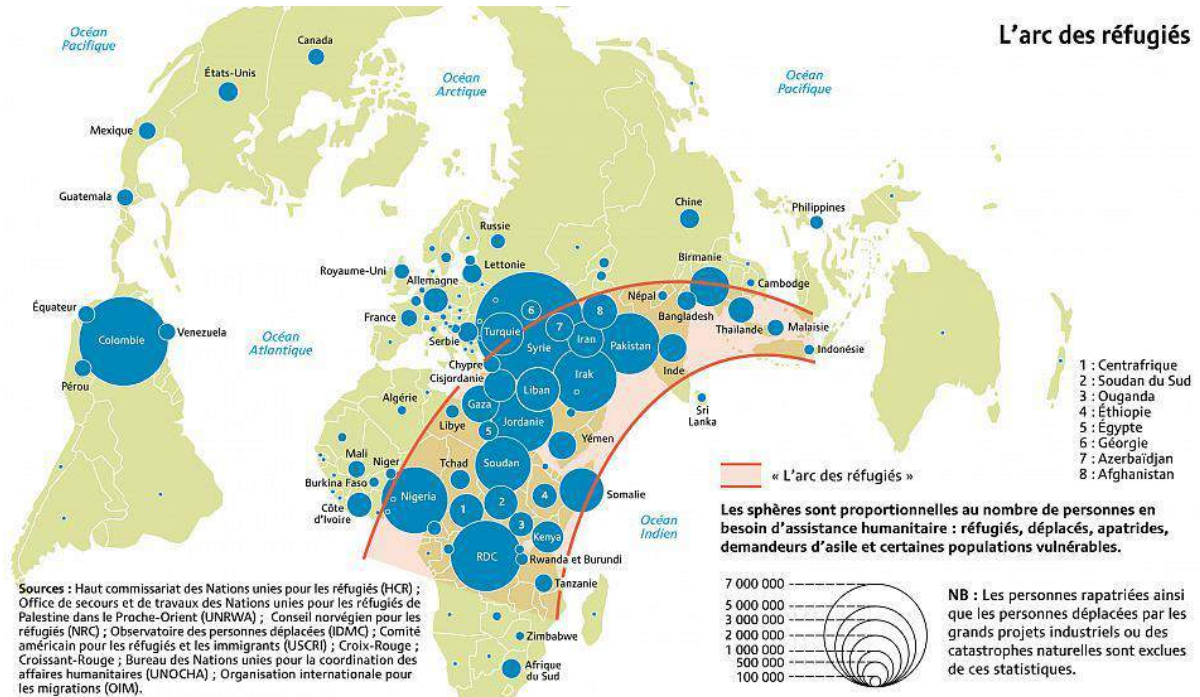
L'Europe est bien sûr confrontée à une situation difficile et il y a bien une augmentation très importante du nombre de personnes venant chercher l'asile. Mais remettons les choses un peu en perspective pour ne pas tomber dans le piège du discours sur l'« afflux massif ».

Mise en perspective géographique :

L'Europe accueille seulement une petite partie des réfugiés : 86 % des réfugiés dans le monde sont accueillis dans les pays en développement. Les régions du Proche et Moyen-Orient concentrent à elles seules un tiers des réfugiés dans le monde. Au Liban, il y a 1,1 million de réfugiés syriens pour une population de 4 millions...

⁷ Frontex, [« Number of migrants arriving in Greece down 40% in January »](#), 22 février 2016

L'arc des réfugiés



© Philippe Rekacewicz, mars 2015, [l'arc des réfugiés](#)

Mise en perspective historique :

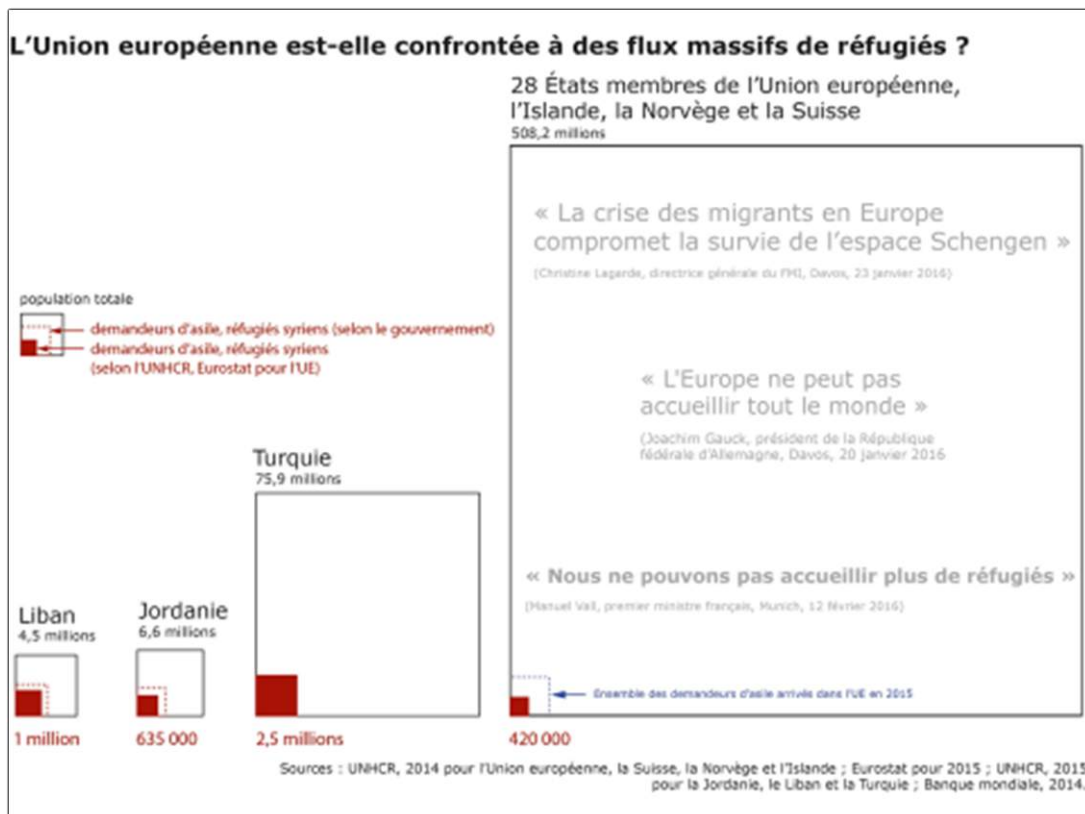
Il faut rappeler que l'Europe a fait face dans le passé à des mouvements de populations d'ampleur et à l'accueil d'un grand nombre de personnes en fuite, pour une population européenne par ailleurs bien moindre. Par exemple lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, 670.000 demandes d'asile avaient été déposées dans une Union européenne à 15 membres, contre 620.000 en 2014 dans une UE à 28⁸.

Mise en perspective démographique :

Si l'Europe accueillait même 1 million de personnes migrantes, cela ne représenterait qu'1/500^e de sa population.

Si l'on rapporte le nombre de demandeurs d'asile à l'ensemble de la population de l'UE, cela représente moins d'un demandeur d'asile pour 1000 personnes (statistiques entre janvier et juin 2015, Eurostat). Le nombre de demandeurs d'asile en 2015 représentait 0,23% par rapport à la population de l'UE.

⁸ Source : article de Robin Stünzi du 2/09/15 dans Le Temps, voir encadré « outils »



©Olivier Clochard, Migreurop, 2015

Mise en perspective politique :

Dans les médias et les discours politiques on parle d'« afflux massif », de situation de « crise exceptionnelle », « sans précédent », comme si c'était un événement totalement inattendu pour les dirigeants européens. Mais avec l'enlisement du conflit syrien, cette « crise » était prévisible d'une certaine manière car l'arrivée de personnes en besoin de protection notamment suite à ce conflit était déjà en augmentation ces dernières années, tout comme le nombre de traversées de la Méditerranée et le nombre de morts aux frontières de l'Union européenne. Quant aux naufrages en Méditerranée, ils ne sont pas des situations inédites mais un problème structurel et une des conséquences des politiques européennes de « sécurisation » des frontières en place depuis plus de quinze ans et qui profitent aux passeurs.

L'UE a accepté la relocalisation de 160.000 demandeurs d'asile dans les États membres depuis les États frontaliers comme la Grèce et l'Italie, au cours des deux prochaines années. Certains États membres comme la Hongrie ne veulent pas y contribuer. Pourtant :

160 000 réfugiés = 1/3 des 500 000 nouveaux arrivants via la Méditerranée en Europe (de janvier à septembre 2015, selon le HCR) ;

6 000 personnes arrivent chaque jour sur les rivages de l'Europe. (estimation à l'automne 2015).

À ce rythme, 160 000 correspond à moins d'un mois de nouveaux arrivants et à 16 % seulement du million de demandes d'asile déposées en Europe en 2015.

160 000 réfugiés = 4 % des 4 millions de réfugiés syriens vivant en Turquie, Liban, Jordanie et en Irak. Et 5,5 % des 2,9 millions de personnes qui sont devenues des réfugiés en 2014 seulement.

Et moins de 1 % des 20 millions de réfugiés dans le monde⁹.

Par ailleurs, alors que l'attention se cristallise sur l'accueil des réfugiés et l'augmentation des arrivées, **il est intéressant de souligner que les Etats membres de l'UE ont délivré moins de titres de séjour en 2014 qu'en 2013**, et ce qui représente une baisse de 9% par rapport à 2008. Un tiers de ces titres était délivré pour des motifs familiaux. Les ressortissants d'Ukraine, des Etats-Unis, de Chine et d'Inde sont les quatre nationalités à qui ont été accordés le plus de titres de séjour.

Quelques outils sur la mise en perspective :

Outil Cimade : « [Europe et migrations : décryptage](#) » : outil de Migrant 'scène 2014. N'est pas disponible en version informatique mais sûrement disponible dans votre région. Sinon commandez-en de nouveaux exemplaires !

Dossier de France culture sur internet : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 3/3 : un afflux exceptionnel ?](#)

Un article de Robin Stünzi, doctorant au Centre des migrations de l'Université de Neuchâtel sur le piège du discours de l'« afflux massif », « [L'afflux massif de réfugiés est un mythe aux effets pervers](#) », dans le journal suisse Le Temps, le 2 septembre 2015

[Trois petits films d'animation](#) sur les idées reçues envers les migrants, produits par l'ex-députée européenne Hélène Flautre et le groupe des Verts au Parlement européen.

(un film sur : « Les pays riches ... et toute la misère du monde », le deuxième sur : « L'Europe et la France...terres d'asile ? », le troisième sur : « Les migrants...et les caisses de l'Etat »)

Un article de l'Obs, « [Peut-on parler de crise migratoire en Europe ?](#) », 26 août 2015

Une interview du chercheur François Gemenne, [Le dessous des cartes: «La crise que traverse l'Europe est moins migratoire que politique»](#) dans l'Opinion, 24 août 2015

9 Tous ces chiffres sont cités dans la vidéo d'Irin News, site de nouvelles et d'analyses humanitaires, qui s'appuie sur les sources HCR, OCDE, Frontex: <http://www.irinnews.org/fr/report/102032/crise-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-remettons-les-choses-en-perspective>

Quelles responsabilités de l'Union européenne et de ses voisins dans la situation actuelle et quelles réponses ?

Suites aux naufrages d'avril 2015, l'Union européenne a pris plusieurs décisions, principalement dictées par ses États membres, **le Parlement européen étant réduit à un rôle consultatif. D'avril à octobre 2015, toute une série de réunions des États membres a conduit à l'adoption de mesures sécuritaires et de décisions pour tenter de répartir dans les États membres de l'UE les personnes qui ont besoin d'une protection internationale.** Des mesures de court terme, sans réflexion ni aucun bilan des politiques menées jusqu'à présent par l'UE. Pourtant, les dispositifs sécuritaires et de fermeture des frontières en place depuis des années sont une des causes des drames qui se jouent aux frontières européennes. Le règlement Dublin a montré ses faiblesses depuis bien longtemps. C'était notamment une des raisons de la révision des règles européennes en matière d'asile qui s'est finalisée en 2013. Plus de quatre ans de négociations pendant lesquels les États membres ont rechigné à introduire plus de mécanismes de solidarité et de protection des demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, ces derniers se trouvent obligés de mettre en place, au forceps, en raison des tensions entre les États membres, des mécanismes temporaires de répartition pour essayer d'introduire un semblant de « solidarité » entre eux. La situation actuelle aurait pu être mieux anticipée et gérée si les bons mécanismes avaient déjà été en place.

Ces mesures posent plusieurs interrogations : les critères utilisés pour relocaliser les personnes, (notamment le critère de nationalité, qui semble être le seul envisagé), le fonctionnement des « hotspots » comme centres de tri entre les demandeurs d'asile et les « migrants économiques », mais aussi entre les demandeurs d'asile eux-mêmes, l'augmentation des expulsions de ceux considérés comme n'ayant pas besoin de protection internationale, la coopération avec les pays voisins, comme l'accord avec la Turquie, pour maintenir les personnes migrantes le plus loin possible du territoire européen, etc. **La question de l'accueil et de la relocalisation des réfugiés est déjà éclipsée par les négociations sur les expulsions,** le renforcement du contrôle des frontières extérieures comme en témoignent les décisions des dirigeants européens en octobre 2015 et les négociations avec la Turquie. Par ailleurs, le mécanisme de relocalisation ne fonctionne pas très bien en raison notamment des divisions entre les États membres de l'UE et de l'absence de volonté politique d'accueil de la part de beaucoup d'entre eux.

Au 19 janvier 2016, **le faible nombre de personnes relocalisées**, 331 sur un engagement de 160 000, **contrastait fortement avec le rythme des expulsions** exécutées par les États depuis septembre 2015, 836 personnes expulsées depuis l'Italie, la Grèce et d'autres États membres, en majorité le cadre de vols de retour conjoints organisés par Frontex. Si l'écart se resserre aujourd'hui (1441 personnes relocalisées au 28/04/2016 contre 1000 personnes expulsées au 17/03/2016¹⁰ sans compter donc les quelques 350 expulsions depuis la mise en œuvre de l'accord UE – Turquie), cela reflète tout de même les orientations politiques de l'UE adoptées par les ministres de l'intérieur européens le 10 octobre

¹⁰ Les chiffres sur les relocalisations et les expulsions sont tirés des états des lieux mis en ligne régulièrement par la Commission européenne, « [State of play : Measures to address the refugee crisis](#) ».

2015 visant à augmenter l'effectivité et le nombre des expulsions, et, concrétisées dans le cadre de l'accord UE-Turquie.

Pour en savoir plus, consultez le [décryptage chronologique des décisions de l'Union européenne](#) depuis le mois d'avril 2015 sur le site internet de La Cimade.

Quelques outils sur les politiques européennes

[Petit guide de La Cimade pour comprendre les politiques migratoires européennes](#), La Cimade, janvier 2013

Note de Migreurop, « [Frontex, le bras armé des politiques migratoires européennes](#) », mars 2014, 4 pages

A lire le dossier de France culture sur internet : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 2/3 : les réponses politiques de l'UE](#)

Article de Catherine Wihtol de Wenden : [l'Europe transforme la Méditerranée en vaste cimetière](#), Médiapart, 29 août 2015.

Entretien avec François Gemenne, dans la revue Mouvements, « [L'aveuglement et la paralysie de l'UE face aux réfugiés](#) », octobre 2015.

[L'Europe continue de bricoler face à l'arrivée de migrants](#), Par Carine Fouteau et Amélie Poinssot 12 février 2016, Mediapart

Et si on abordait ces questions en BD ? regardez ces deux reportages de la revue dessinée : Au numéro 11 (printemps 2016) : « **Au pied du mur** », de **Taina Tervonen** et **Thierry Chavant** dresse un état des lieux de l'année 2015 des migrants en Europe. Regard global, facile d'accès, lie les événements et décisions politiques.

Au numéro 7 (printemps 2015) : « **Frontex, Les frontières de la honte** », **Taina Tervonen** et **Jeff Pourquié**, sur l'agence européenne de surveillance des frontières.

Apprendre en s'amusant :

[Brochure vrai- faux de la campagne Frontexit](#) + lien vers le [kit de sensibilisation](#) et vers le [bilan de la campagne](#)

Les prises de position de la Cimade

Parce que ce sont des sujets sur lesquels on est souvent interrogés, il est intéressant d'avoir en tête ou sous la main les derniers documents de position de La Cimade, que ce soient les documents publics, disponibles sur le site de la Cimade (vers lesquels on peut orienter les journalistes), et les documents de positionnement interne, où sont proposés quelques arguments sur des thèmes récurrents.

Ces documents sont rassemblés ici : [la-cimade](#) > [Commissions&actions nat](#) > [Solidarités Internationales](#) > [Textes d'analyse et positionnements](#) > [sur les migrations internationales en 2015 2016](#)

Documents publics :

21/10/2015 : communiqué de presse « **Après l'émotion, bâtir l'avenir** »

<http://www.lacimade.org/apres-lemotion-batir-lavenir/>

= Texte général de position Cimade pour une diffusion publique et une large utilisation comme support de communication Cimade.

7/10/2015, déclaration conjointe de Rabat : [Dix ans de violences aux frontières sud de l'Union européenne. L'impunité autour de l'externalisation des politiques de « gestion » des migrations doit cesser.](#)

= suite à l'analyse des exactions commises à la frontière nord-africaine, des organisations de la société civile issues de la région afro-méditerranéenne et de l'Europe (dont La Cimade, en sa qualité de membre du Collectif Loujna Tounkaranké), demandent aux gouvernements concernés le respect des dispositions du droit international, le respect des dispositions légales en cas de reconduite aux frontières, l'arrêt de l'instrumentalisation de la « lutte contre la traite des êtres humains » pour mener des opérations de répression, et un accès effectif aux bureaux d'asile aux frontières de Ceuta et Melilla, sans aucune discrimination

04/09/2015 : tribune inter-associative publiée dans Libération

Migrants : «Nous sommes exaspérés par l'inertie de nos décideurs politiques»

<http://www.lacimade.org/migrants-nous-sommes-exasperes-par-linertie-de-nos-decideurs-politiques/>

10/11/2015 : **Lettre ouverte au Président de la République** sur l'accueil des personnes réfugiées en France et en Europe, signée de plusieurs associations, collectifs, syndicats, membres du collectif Des Ponts pas des Murs.

<http://www.lacimade.org/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-sur-laccueil-des-refugies-et-des-migrants-en-france-et-en-europe/>

= courrier adressé dans la perspective d'un conseil européen, sur les réponses des Etats membres à la situation migratoire. Liens entre les propos du président tenus en conférence de presse, et les engagements à prendre au sein de l'Union...

12/03/2014 : A l'approche des élections européennes de 2014, La Cimade a soumis **15 propositions pour des politiques migratoires européennes respectueuses des droits des personnes migrantes.**

Elles sont encore d'actualité !

Migrants en danger, l'Europe dérive. Réagissons !

Version synthétique : <http://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2016/02/LaCimade-Feuillet-A4.pdf>

version complète: <http://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2016/02/LaCimade-Livret-A5.pdf>

Documents internes : (mis à disposition sur l'extranet)

Propositions argumentaires - contexte actuel – amalgames

Message envoyé par Jean-Claude Mas le 26 novembre 2015, quelques jours après les attentats de Paris et Saint Denis.

= **propositions d'arguments, de réponse face aux interpellations concernant les liens qui peuvent être faits entre immigration et terrorisme suite aux attentats.** Extraits :

- Les réfugiés qui demandent protection à l'Europe fuient eux aussi Daesh...
- Renforcer les contrôles à l'égard des réfugiés rendra plus difficile l'accès au territoire européen des personnes en besoin de protection mais n'empêchera pas les terroristes d'entrer ;
- Supprimer la liberté de circulation à l'intérieur de l'espace européen au nom de la sécurité conduit à mettre en cause un acquis important du projet européen ;
- L'objectif principal de Daesh est de diviser les musulmans pour inciter une part d'entre eux à les rejoindre, notamment en suscitant leur rejet/stigmatisation par les pays occidentaux. Daesh poursuit également cet objectif au niveau international en frappant très durement des musulmans qui ne partagent pas leur projet politique ;
- La radicalisation peut toucher tout le monde et le fait d'être migrant ou pas, étranger ou français, n'a pas d'incidence. (...)

L'expression publique et positions de La Cimade exprimées ces dernières semaines,

Message envoyé par Jean-Claude Mas le 27/09/2015

= **note générale d'argumentaires** à usage interne sur la position politique de La Cimade, notamment sur les termes de « crise » et ses causes, l'opposition systématique entre « réfugiés » et « migrants », sur la politique européenne d'accueil, sur la position générale de la France, la situation à Calais, la lutte contre les passeurs, les centres de tri, les listes de pays sûrs, les quotas, le rétablissement des contrôles aux frontières Schengen...

« La Cimade sollicitée et mobilisée dans la situation actuelle »

Message du Conseil national de la Cimade, envoyé le 14/09/2015 sur liste interne,

= quelques éléments d'analyse, opportunité de porter un message positif, rôle et action de la Cimade, moyens et outils, à mutualiser.

Pour aller plus loin :

Les ressources Cimade ou externes plus détaillées...

La Cimade, [Petit guide pour comprendre les migrations internationales](#), 2008

La Cimade, [Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants](#), édition 2011

La Cimade, Causes communes, [dossier « Europe et migrations, quelles solidarités ? »](#) n°82, oct. 2014.

L'atlas des migrants en Europe, géographie critique des politiques migratoires, éditions Armand Colin, novembre 2012, 144 pages. Un ouvrage réalisé par le réseau Migreurop. Très utile et très riche, plein de cartes et d'analyses. Quelques cartes [disponibles en ligne](#) sur le site de Migreurop !

Vidéo très pédagogique de l'émission *Le dessous des cartes* pour saisir les enjeux des politiques migratoires européennes : [« UE, migrants, frontières »](#), 2014, 12 minutes.

Dossier sur le site du Monde.fr, [« Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos... »](#)

[Dossier Europe et migrations](#) de la revue *Mouvements* qui comporte des interviews récentes (octobre 2015) de chercheurs très intéressantes sur la situation actuelle, notamment l'entretien avec Virginie Guiraudon, [« La politique européenne contre les migrants »](#), ou l'interview de François Héran, démographe, ancien directeur de l'Ined, [« L'Europe est un continent d'immigration »](#).

Emissions de France Culture: 4 numéros de l'émission radio Cultures monde consacrée aux migrations, notamment les numéros 1, [« Des migrations à l'exode: vers un nouveau paradigme »](#) et 2, [« Europe : la solidarité prise en défaut »](#)

[Entretien avec Michel Agier](#), anthropologue à l'EHESS, sur la frontière, sur le site du musée de l'histoire de l'immigration, 6 octobre 2015.

Article sur le rapport 2015 de l'OCDE sur les perspectives des migrations internationales sur le site de France info.fr, du 22 septembre 2015 : [« Migrants, les trois enseignements du rapport de l'OCDE »](#). Ce rapport est très long donc l'article est utile : il souligne un point important avancé par l'OCDE : l'UE a les moyens d'accueillir dignement les personnes cherchant à quitter leur pays...

Rapport conjoint de La Cimade, Migreurop, GADEM, APDHA (décembre 2015):

« Ceuta et Melilla, centres de tri à ciel ouvert aux portes de l'Afrique »

http://www.migreurop.org/IMG/pdf/fr_rapportconjoint_ceutamelilla_decembre2015.pdf

Sur la liberté de circulation :

[Bibliographie et synthèse du séminaire sur la liberté de circulation](#), organisé par les associations belges membres du réseau Migreurop (CIRE et CNCD), à Bruxelles les 11 et 12 décembre 2014, auquel La Cimade a contribué.

[Infographie de l'OCU](#) (organisation pour une citoyenneté universelle): chiffres clés pour une citoyenneté universelle, l'état des lieux en 9 chiffres.

Diverses contributions au [débat de la revue Altermondes : Jusqu'où pousser la libre circulation des individus ?](#) » (Michaël Neumann, Claire Rodier, Benjamin Stora, Geneviève Jacques...)

Les outils pour animer une intervention, atelier...

Que ce soit au national ou au sein de chaque région, de nombreux outils de sensibilisation ont été développés, et ne sont pas forcément connus d'une région à l'autre. Or c'est parfois l'absence de support qui nous freine dans l'organisation d'un événement de sensibilisation.

Et si on mutualisait tous ces outils ? ;-)

Le plus efficace : les faire connaître à la coordinatrice des activités culturelles et de sensibilisation, qui les répertorie et les met à disposition de toute la Cimade.

→ anne.guillaume@lacimade.org

Quelques exemples :

- A la session nationale de la Cimade en 2015 (à La Couronne), les groupes de Niort et Clermont ont fait part d'outils de sensibilisation sur la question des préjugés qui ont emballé les participants aux ateliers !
- En IDF, une fiche intitulée « Parcours en mer », un A5 recto verso, est une sorte de parcours du migrant, en version réduite, très maniable dans les files d'attente par exemple...

Par ailleurs, la question des réfugié.e.s étant le thème du Festival Migrant'Scène 2015, le service communication de la Cimade a mis à disposition une fiche ressource sur la thématique « réfugiés », disponible sur l'extranet : [la-cimade](#) > [Migrant'scène](#) > [Supports thématiques Réfugié.e.s](#)

Dans une approche très pratique, cette fiche recense les questions fréquemment abordées, suggère des angles d'approche pour y répondre, liste les questions clé, les articles et livres pouvant servir de support d'animation, des intervenants possibles, des fiches et carnets pédagogiques...

Un film de 6 min sur les difficultés de parcours et leur dangerosité

<http://www.lematin.ch/culture/cinema/Le-parcours-du-combattant-d-un-migrant--/story/30932570>

Pas de mot de passe.

Les modules de formation

Il existe une formation sur **Frontex**,

Une formation sur **les politiques européennes et l'appropriation des enjeux** pour animer des interventions sur le sujet (divers outils conçus pour cette formation, comme une **chronologie** des décisions européennes...)

Une **sensibilisation aux actions « solidarités internationales »** dans la formation de nouveaux bénévoles en région (Rhône-Alpes)

...

Et vous en région, vous avez peut-être développé des modules de formation sur tel ou tel sujet, n'hésitez pas à en faire profiter les autres !!